

Mes prénom et nom  
Mon adresse

le XX XX 2004

à Monsieur le Président Directeur Général  
de  
Système U

Monsieur le Président,

Au cours d'une année civile, je passe, bon an mal an, trois à quatre périodes de quinze jours en célibataire en Bretagne, n'accompagnant pas mon épouse dans ses séjours de visites de musées et (surtout) de boutiques à Paris.

Ma compétence en matière culinaire est extrêmement limitée. Comme par ailleurs, manger des crêpes et des fruits de mer tous les jours ça lasse, je suis un très fidèle abonné aux chips, coutumières accompagnatrices de la tranche de viande froide achetée chez le boucher-charcutier du village.

Ma misère gastronomique, insulte à la réputation de la cuisine et du savoir-vivre français, me conduit à ne pas me présenter les chips sur un plat et à mettre directement le sachet sur la table. Je serais le seul à pouvoir m'en plaindre, remarquons-le.

L'absence d'interlocuteur lors de ces pseudo-repas furtifs me fait prêter plus d'attention à ce qui m'entoure.

C'est ainsi que le *Chips à l'ancienne* inscrit en grand sur les sachets de chips que, selon l'inscription, votre Groupe distribue, le produit lui-même étant *fabriqué* par un mystérieux EMB 56213D, *Chips à l'ancienne* qui ne s'était probablement adressé qu'à mon subconscient lors de l'achat, m'a plongé dans une réflexion embarrassée pour tenter de justifier son fondement.

Je comprends votre objectif. L'air du temps a poussé le consommateur à faire davantage confiance à ce qui se fabrique à la manière d'autrefois avec conscience et amour du travail bien fait qu'à ce qui se fait trop couramment aujourd'hui. Spécifier *à l'ancienne*, comme d'autres écrivent *fabrication artisanale* ou baptisent leurs produits *Mamie Machin* ou *truc Grand-Mère* a pour unique but de séduire le chaland. En lui jouant le grand air de la nostalgie.

*Chips à l'ancienne* c'est incontestablement plus vendeur que *Chips industrielles*, même si cette dernière qualification correspond plus honnêtement au type de fabrication.

C'est que le concept même m'interpelle, comme on dit maintenant. Le peu de temps que je passe en cuisine me laisse d'autres loisirs que celui de gâter les sauces. Je suis passionné de recherches généalogiques et, par extension, curieux de la vie de mes ancêtres.

Or, je n'ai jamais entendu ni lu nulle part que nos anciens se nourrissaient de chips. La pomme de terre occupait certes depuis Parmentier une place importante dans l'alimentation de nos aïeux, mais, sous forme de chips, c'est pour moi une assertion qui me laisse, ne m'en veuillez pas, dubitatif.

Vous ne sauriez m'objecter que la formule évoque seulement des pratiques anglo-saxonnes d'il y a une ou deux générations. Exprimée dans notre langue sur des sachets vendus dans nos commerces, elle ne s'adresse qu'au client autochtone. Lequel ne saurait avoir la moindre réminiscence papillaire des copeaux frits de pommes de terre dont auraient pu se délecter des petits écossais ou des petits gallois au début du siècle dernier.

Ne pouvant m'imaginer qu'il s'agit d'une grossière manipulation du gogo de consommateur, curieux aussi de savoir ce qui différencie les *chips à l'ancienne* de celles qui sont commercialisées sans ce label (je vous avoue que je n'ai pas remarqué de différences gustatives criantes, mais je ne prétends pas, vous l'avez deviné, être un homme de goût), je n'avais d'autre solution que de m'adresser à vous.

Je ne me fais pas d'illusion, ce genre d'interrogation est souvent commentée en interne d'un lapidaire *encore un emmerdeur*, et vous ferez, dans le meilleur des cas, rédiger une réponse-type aux lieux communs par votre Service Consommateurs, l'un de ces précieux services qui ont pour tâche ingrate de transformer les vessies en lanternes sans que les patients ne se brûlent.

Je souhaite seulement pour ce qui me concerne, que la plaie ne soit pas recousue avec du fil trop gros et que l'explication soit convaincante. Je serais déçu de devoir choisir vos emballages pour expliquer à mes petits-enfants que les publicités sont parfois des attrape-nigauds. Déjà que leur mère veut les priver de chips au motif de trop gras ou de trop ceci-cela...

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression des sentiments les plus distingués d'un consommateur (qui ne demande qu'à être éclairé) de chips.

ma signature



Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

NOS REF. : PM/FP/04SAL[REDACTED] Créteil, le 10 novembre 2004  
OBJET : Votre demande de renseignement

Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Enseigne par votre courrier du 29/10/2004, concernant les Chips à l'ancienne U. Nous vous prions d'accepter nos excuses pour le délai avec lequel nous vous répondons.

Nous vous informons que le terme « à l'ancienne » est conforme au code des bonnes pratiques (courrier de la DGCCRF du 7 janvier 2002).

Le référentiel permet de distinguer ces « chips à l'ancienne » des chips courantes sur des critères objectifs et contrôlables tels que l'épaisseur de la coupe, le temps de lavage et de rinçage, la température et la durée de cuisson, le taux de matières grasses, la non-utilisation d'additifs et d'arômes dans le procédé de fabrication.

Le respect de ces critères doit se traduire par des caractéristiques visuelles et gustatives touchant à la couleur, la forme, la texture et la saveur.

Espérant avoir répondu à votre attente et dans l'espoir de toujours vous compter parmi nos fidèles clients, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations

Patricia MOLARD

Responsable Réclamations Consommateurs

Vous pouvez consulter et rectifier les informations vous concernant, recueillies par notre service, conformément à la loi informatique et liberté du 6/01/78 en vous adressant à : SYSTEME U  
-Service Consommateurs / 1 rue Thomas EDISON - 94046 CRETEIL Cedex

**systeme U**

Centrale nationale

Société anonyme coopérative, Union des coopératives de commerçants détaillants à capital variable

Siège social et bureaux:  
1, rue Thomas Edison  
94046 CRÉTEIL Cedex

Téléphone : 01 45 17 92 00  
Télécopie : 01 45 17 92 20

R.C.S. Créteil B 304 602 956  
Siret 304 602 956 00076  
NAF 511 P

N° d'identification T.V.A. FR 10 304 602 956